

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
1211 / 2010118	11001029	20067152 20069252 20074717 20077590 20080217 20083134	Wikland pantalon de travail 1211 EN ISO 20471 cl.1

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200772 Luminex	HV-rouge	85% polyester-15% coton

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200513 ou 200164	anthracite	65% polyester-35% coton

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9910	argenté	Tissu 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées  
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,  
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 1),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH605 162080, valable jusqu'au 17.12.2024,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

**Lieu et date :**

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 28.10.24



Lukas Loosli  
Direction

Karin Spahr  
Technicien du vêtement